

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16265**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur multipostes en confection

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH) | Délégué Général, Délégué Général Adjoint |

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3098 - Industries de l'habillement, 3106 - Industrie textile

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur(trice) multipostes en confection réalise, en série, une partie ou la totalité des opérations de montage et d'assemblage d'articles des industries du textile et de l'habillement. A partir d'un patron de base, des données techniques et dans le respect des critères de qualité définis, il/elle réalise les opérations de confection dans différents matériaux souples, au moyen de différentes machines à coudre programmables ou non. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production (qualité, délais). Il/elle exécute les activités suivantes :

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de montage d'articles et accessoires textiles, vêtements
- Préparation, réglage et entretien des machines à coudre et machines spéciales pour la confection d'articles et accessoires textiles, vêtements
- Préparation des pièces textiles, montage et assemblage des pièces, contrôle en cours de réalisation
- Finalisation du montage et vérification des articles et accessoires textiles, vêtements montés

Le titulaire de la certification est capable de :

- Lire et exploiter des données techniques
- Effectuer l'entretien, le réglage courant des machines et la maintenance de premier niveau
- Procéder aux opérations de préparation et de montage d'une partie d'un article
- Réaliser des opérations de finition
- Effectuer un contrôle qualité en cours et final

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les industries du textile et de l'habillement

Les emplois occupés peuvent être :

- Agent(e) de fabrication des industries de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes,
- couseur(se) sur surjeteuse,
- couturier(e) industriel(le) de l'habillement,
- couturier(e) industriel(le) sur tissu,
- mécanicien(ne) des industries de l'habillement,
- mécanicien(ne) en confection,
- opérateur(trice) en confection,
- opérateur(trice) piquage,
- piqueur(se) en bonneterie,
- piqueur(se) en broderie sur tissu chaîne et trame,
- remmailleur(se) en articles maille,
- surfileur(se)
- surjeteur(se)-raseur(se).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2402 : Assemblage - montage de vêtements et produits textiles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation.

Un an minimum d'expérience professionnelle dans le domaine de la qualification visée est exigé. Pour être recevable, le(la) candidat(e) au CQP doit justifier de son expérience professionnelle via le renseignement d'un dossier sur son parcours professionnel, en amont du démarrage du parcours CQP.

A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité et

réfèrent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Par Validation des acquis de l'expérience

Etape de recevabilité de la demande du candidat : un an d'expérience exigée

Dossier de valorisation de l'expérience

Accompagnement du candidat à la rédaction du dossier VAE

Analyse du dossier par le comité technique territorial

Entretien individuel avec le comité technique territorial

propositions du comité technique territorial, destinées au jury national, sur les capacités acquises du candidat/ou celles restant à acquérir. Il fait des préconisations en cas de validation partielle

le dossier complet du candidat est adressé au jury national pour examen. Le jury délibère et décide de la validation ou non des différentes capacités. Le président décide de l'attribution partielle ou totale du CQP

les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | | X | |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Un jury national composé de 6 personnes, dont 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vu de la synthèse des évaluations. |
| En contrat de professionnalisation | X | | Idem |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2013 | X | | Idem |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 05 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Opérateur(trice) multipostes en confection avec effet au 05 mars 2013, jusqu'au 05 mars 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Opérateur multipostes en confection" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 17 avril 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Ce CQP est délivré en moyenne à 184 titulaires par an

Autres sources d'information :

www.opcalia.com

www.observatoiremodetextilescuir.com

www.textile.fr

www.lamodefrancaise.org

UFIMH

UIT

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Clichy]

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Union des industries textiles (UIT)

37-39 rue de Neuilly

92110 Clichy

Union Française des Industries Mode et de l'Habillement (UFIMH)

8 rue de Montesquieu

75001 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

-IFTH à TROYES (10), 270 rue du Faubourg Croncels, 10000 TROYES, BOUGUENAI(49), Techno Campus Composite Bat A2, Chemindu Chaffault, 44340 BOUGUENAI, 14 rue des reculettes, 75013 PARIS - www.ifth.org

-AFPI Centre Val de Loire (36); Espace des entreprises, Lafayette, ZI La Martinerie, 36130 DIORS - www.afpi-centre-valde Loire.com

-CREATECH à ROANNE (42); Technopôle Diderot, 1 rue Charbillot, 42335 ROANNE cedex - www.createch-formation.fr

-INFORMA à ROUBAIX (59); 1 rue des écoles CS 30497, 59059 ROUBAIX cedex1 - www.informa-formation.com

-FORTEX à AUSSILLON - MAZAMET (81); 28 boulevard du Thoré, 81200 AUSSILLON - www.textilesud.fr

Historique de la certification :